

ENTRE

# Les lignes

RATP

JOURNAL D'INFORMATION DU PERSONNEL N° 49 - JUIN 1981

## UN DOMAINE PAR-DELA TOUT PATRIMOINE

La RATP est d'abord une entreprise de transports publics avec le métro, le RER et les autobus qui sillonnent Paris et une partie de l'Île-de-France, mais c'est aussi en termes immobiliers un domaine composite très important de six cent trente-quatre hectares (dont deux cent vingt et un pour le RER et cent quatre-vingt-quatre pour le métro) dont les origines sont diverses et liées à l'évolution de l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France. Le domaine RATP est à l'échelle de la région, exception faite de certaines propriétés utilisées pour les œuvres sociales et situées en province (colonies de vacances).

C'est ainsi que figurent dans le domaine de la RATP, cent soixante-dix immeubles bâtis dont vingt-cinq dépôts d'autobus, l'atelier central du réseau routier à Champignonnet, seize ateliers du réseau ferré, quatorze parcs et ate-

liers des services techniques, une trentaine de bâtiments et locaux administratifs ainsi que divers autres établissements de moindre importance.

Pourtant, à quelques exceptions près, la RATP n'est pas propriétaire et ne possède sur ces biens qu'un droit de jouissance qui lui permet, notamment, de les utiliser pour les besoins ou dans l'intérêt de l'exploitation de ses réseaux en exécutant, si besoin est, à ses frais, n'importe quels gros travaux (construction, démolition, transformation...) qui seraient utiles à cette exploitation.

Elle peut encore consentir des locations, accorder des autorisations précaires d'occupation du domaine public et percevoir les fruits et produits de ces biens, tels que les loyers, redevances et d'autres revenus tirés de la publicité commerciale.

### Propriétaire apparent

Mais la Régie ne détient en pleine propriété que quelques établissements d'exploitation (sept dépôts d'autobus créés depuis 1964), cinq immeubles à usage administratif, social ou d'habitation et divers postes de redressement.

Les propriétaires du reste du domaine dont elle dispose sont en fait l'Etat pour les biens constitués par les voies ferrées d'intérêt général et leurs annexes nécessaires à l'exploitation du RER, et le Syndicat des transports parisiens, le STP, depuis sa création par la loi du 10 juillet 1964 qui transférait au nouvel organisme des biens du département de la Seine et de la ville de Paris, déjà affectés aux exploitations confiées à la RATP. Les biens immobiliers ainsi transférés comprennent notamment les lignes du métro déjà construites, étant précisé que les prolongements et leurs annexes réalisés ultérieurement suivent le même sort, la plupart des ateliers et dépôts du réseau routier, des bâtiments administratifs, des terrains nus, des biens à l'usage d'activités sociales ou culturelles, etc.

Chaque jour le métro et le RER tissent un peu plus avant dans l'Île-de-France, leur toile par le biais des créations de lignes nouvelles comme celles du RER et les extensions du métro. Mais qui dit extension des réseaux suppose des acquisitions foncières, par voie amiable ou par voie d'expropriation. A titre indicatif, le service du domaine a actuellement quatre cents dossiers d'expropriation en cours.



Le Saint des Saints : les « Grands Aug », siège de la RATP.



RATP-Gaillard

### Deux ans de démarches

La procédure d'expropriation est longue et formaliste. Elle est suivie par le service du domaine (groupement « Acquisitions foncières ») dans ses phases administrative et judiciaire. Dès qu'un projet lui est communiqué par la direction intéressée, il identifie les pro-

priétés à acquérir, consulte les administrations (Equipement, Domaines, Cadastre, Hypothèques), constitue les dossiers d'enquête d'utilité publique et parcellaire et indemnise les propriétaires.

Lorsqu'on sait qu'il faut environ trois mois pour mener à bien chaque opération, c'est-à-dire deux ans pour les phases tant administratives que judiciaires d'un même projet, et que toute erreur ou omission, si minime soit-elle, peut annuler la démarche, on

comprend que ces travaux de recherches minutieuses ne puissent être confiés qu'à une solide équipe disposant de moyens suffisants en temps comme en hommes pour venir à bout de tous les obstacles. C'est le « boom » des travaux de la RATP à partir de 1962 qui a entraîné un développement de ce service : en effet, une extension considérable a marqué la période courant de 1965 à 1980 puisque la surface totale ne dépassait pas avant cette période 439 hectares dont 175 pour le métro et 104 pour la ligne de Sceaux, intégrée depuis dans le RER.

L'importance et la variété du domaine Régie engendrent différents types d'opérations domaniales : outre les acquisitions, il s'agit des prises à bail ou de baux à construction, des transferts de gestion — quand il s'agit de mutations affectant le domaine public du chemin de fer — des occupations temporaires voire des ventes ou des mises en location.

La modernisation des installations et des équipements, les besoins propres des services supposent de même des implantations pour construire ou modifier des ouvrages comme les postes de redressement, les accès, les dispositifs de ventilation, les ateliers ou les dépôts d'autobus.

### Patrimoine en fiches

C'est le groupement « gestion » qui centralise toutes les informations concernant les biens de la Régie dans un fichier immobilier des plus conséquents en cours de constitution puisque, bien que non propriétaire, la Régie conserve, toutefois, tous les titres de propriété.

La première tâche relève donc de la surveillance, de la conservation de ces biens et des mutations qui les affectent. Il veille à l'application des règles relatives à la protection du domaine du chemin de fer, traite tous les problèmes de voisinage et peut intervenir auprès des tiers ayant commis des empiètements non autorisés.

Mais la consistance du patrimoine n'étant pas figée, le service du domaine est appelé à intervenir aussi dans les mutations de biens — vente d'immeubles bâtis ou non, échange ou transfert de gestion —.

La deuxième série de tâches a trait à la gestion immobilière proprement dite. Elle concerne les logements de fonction, l'établissement, le renouvellement ou la révision des baux commerciaux ou d'habitation

(Suite page II)

## Parez à virer

### VI - Histoires sous le vent (suite du n° 44)

En arrivant du large l'entrée dans le port d'Ibiza, aux Baléares, récompense le marin de ses 14 heures de traversée par la beauté du site sous le soleil couchant. Mais bien vite la tempête revient, il est vrai que nous sommes fin février.

Il faut attendre le 10 mars pour hisser les voiles vers Palma de Majorque. Poussé par un petit vent de sud-est, force 2 à 3, Gulliver file 6 nœuds vers Palma qu'il atteint de nuit. Le port et la ville sont illuminés... c'est trop, il ne fallait pas !

Pour épuiser toutes les ressources touristiques de la plus grande des demoiselles Baléares, la famille Balay ne lésine pas sur les moyens : le train du genre tortillard, la voiture, le tramway style Far-West et le cheval, sans parler du moyen de transport favori de tout bipède, apporteront leur contribution. Seul point noir pour cette île, au demeurant fort belle, la ville de Palma, transformée en usine à touristes : boîtes de nuit, hôtels et buildings s'y succèdent tout au long d'une baie de 50 kilomètres, et certaines calanques qui abritent des villages de vacances pour « toutous ».

L'eau est encore froide et les bains sont raccourcis d'autant. « Gulliver » est bloqué plus d'une semaine dans la calanque de Cala Radjada, en raison d'une

houle force 9 qui a donné pas mal de corde à retordre à l'équipage au cours d'une petite sortie « pour voir ». Heureusement toutefois qu'elle n'a pas empêché la célébration comme il se doit des deux printemps de Lucas.

Ce n'est que le 11 avril que le cap est mis sur Minorque et plus exactement sur Cindadela. Le port est magnifique, Claude, Marielle, Lucas et Marion décident d'y rester deux semaines. La ville et son marché sont tout proches d'où une animation qui est loin de déplaire aux enfants. Ils peuvent jouer sur le quai sans crainte des voitures et s'en donnent à cœur joie. Toute la ville est belle sans concession au modernisme. Il est vrai que Cindadela est l'ancienne capitale de Minorque ; elle en a gardé les monuments et les maisons de pierre ocre et toutes sculptées. Nombreux sont les artisans qui perpétuent une bien jolie tradition : la fabrication de barrières en bois d'olivier sauvage un peu tordu avec le loquet de même matière pour fermer les champs. Elles ont bien de la chance les vaches de Cindadela !

Ce sera ensuite Fornells, autre port sur la côte nord de l'île d'où l'équipage fera du cabotage dans les calanques qui sont toutes à peu près désertes en s'adonnant aux joies de la pêche au filet et même à celles de la chasse au canard... avec un fusil en la circonstance ! Mais les pluies sont toujours aussi torrentielles, ce qui ne navre pas tout le monde puisque les enfants en profitent pour s'essayer à la peinture à l'eau ! Après Fornells, Mahon d'où l'équipage veut rallier la Sardaigne. L'ancre est jetée au fond de la cala Fonduco, une petite calanque où aboutit un chemin de terre reliant une dizaine de mai-

sons. Les fleurs des jardins seront une véritable terrasse qui servira de décor au jeu des enfants. Il n'a pas fallu plus de 5 minutes pour qu'ils lient connaissance avec deux petites filles. Les jours s'écoulent paisibles avec de grandes promenades dans l'arrière-pays qui recèle des vestiges gallo-romains.

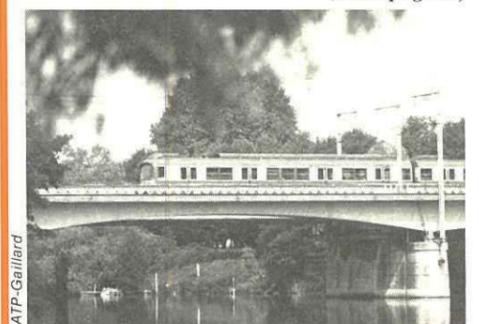
Les enfants sont définitivement adoptés par les voisins où Marielle les retrouve régulièrement, qui en train de goûter les poulpes à la catalane, qui mangeant des olives par poignées installé devant un récepteur de télévision.

Les jours passent mais le météo est toujours aussi pessimiste — Radio Marseille, le lundi de Pentecôte, annonce le 26° « coup de vent » depuis le début de l'année — aussi « Gulliver » vogue-t-il de criques en calanques : certaines ont un véritable ravissement pour les yeux. Pourtant le 3 juin c'est le départ pour la Sardaigne après un ultime adieu aux amis de Minorque.

Un petit vent pousse le bateau sur une mer calme si tant est que le recours au moteur est à plusieurs reprises nécessaire ; les deux nuits sont belles et les couchers de soleil au travers du pédalier du vieux vélo dans le balcon arrière sont magnifiques. Ils n'ont d'égal que les levers de lune orange. Par trois fois les dauphins viennent jouer avec « Gulliver » ce qui réjouit Marion et Lucas. A mi-chemin un passager clandestin sera même découvert en la personne d'une hirondelle fatiguée.

A 5 heures du matin la terre de Sardaigne est en vue et le port de Carlo Forte dans l'île San Pietro

(Suite page II)



Un domaine à l'échelle de la région.

## UN DOMAINE PAR-DELA TOUT PATRIMOINE

(Suite de la page 1)

— à ce propos une anecdote : le plus ancien bail pour une « boutique » RATP, située place Saint-Michel, date du 24 septembre 1864 — ou des contrats de location conclus par la Régie. Elle implique aussi la conclusion et le suivi des contrats de fournitures de fluides tels que gaz, eau, chauffage urbain, air comprimé et climatisation.

La complexité et l'ampleur des travaux administratifs et comptables inhérents à cette gestion sont telles que leur passage sur informatique est prévu pour 1982.

**1 % = 55 % + 45 %**

Comme tout employeur, la RATP participe à l'effort à la construction en s'acquittant de la contribution patronale égale à 1 % de la masse des salaires, répartie en prêts (gérés par la direction du personnel) ou en participation à des programmes locatifs. Sur ce plan, la Régie est allée bien au-delà de son obligation légale en consentant un effort financier qui a représenté au cours de certains exercices jusqu'à 2,6 % de la masse salariale, soit, depuis 1965, une moyenne égale à 1,48 %. Le montant des investissements de l'entreprise dans des programmes locatifs atteint pour 1981 la somme de 14,9 MF.

La politique de la Régie consiste principalement, en effet, à mettre des logements à la disposition du personnel d'exploitation, assujéti à des horaires stricts, le plus près possible de son lieu de travail. Alors, indépendamment des réservations souscrites auprès d'organismes constructeurs de logements sociaux, HLM ou autres — les loge-



Ces tourelles qui ne sont pas sans rappeler les châteaux de Bavière coiffent l'immeuble du quai de la Rapée.



Les talus : c'est aussi le patrimoine...

## Ecole technique: le premier retraité

Ce n'est pas n'importe quel départ en retraite que l'on fête le vendredi 9 janvier dernier, au réfectoire du dépôt RT Pleyel puisqu'il s'agissait du départ de Jacques Poinson, OQSP ajusteur, premier retraité de la promotion Bouazzat de l'école technique ! Il offrait, pour l'occasion, un vin d'honneur à tous ses amis.

Entré à l'école d'apprentissage de la CMP (ancêtre de l'école technique RATP) en 1946 et sorti en 1949 avec la promotion Bouazzat, il a pratiqué, avec un réel succès, la boxe dans les catégories plume et léger. D'abord amateur de 1948 à 1954 (sur 17 combats : 16 victoires et 1 défaite), il remporte, entre autres, la ceinture de la Ville de Paris ; passé professionnel (sur 116 combats : 108 victoires, 2 nuls et 6 défaites), il remporte en 1966, la ceinture Eugène Criqui en battant tous ses adversaires par KO ; il fut champion de France poids plume en 1967, rencontra plusieurs champions tels que le Nigérien Rafin King, champion du monde poids plume (perdu par KO), le champion d'Allemagne Kurchatt (gagné par KO au 6<sup>e</sup> round), le champion du Danemark Sander Bonde (gagné par KO au 5<sup>e</sup> round) et le champion de Tunisie Ahmed Lamine (gagné aux points).

Ce vin d'honneur a permis à la quarantaine d'anciens de la promotion, réunis autour de leur camarade et ami, de se revoir et d'évoquer « le bon vieux temps », ce qui, pour certains, n'était pas arrivé depuis la sortie de l'école, il y a quelque trente-deux ans !

## Parez à virer...

(Suite de la page 1)

à l'horizon ; après 52 heures de traversée c'est une vision assez réconfortante.

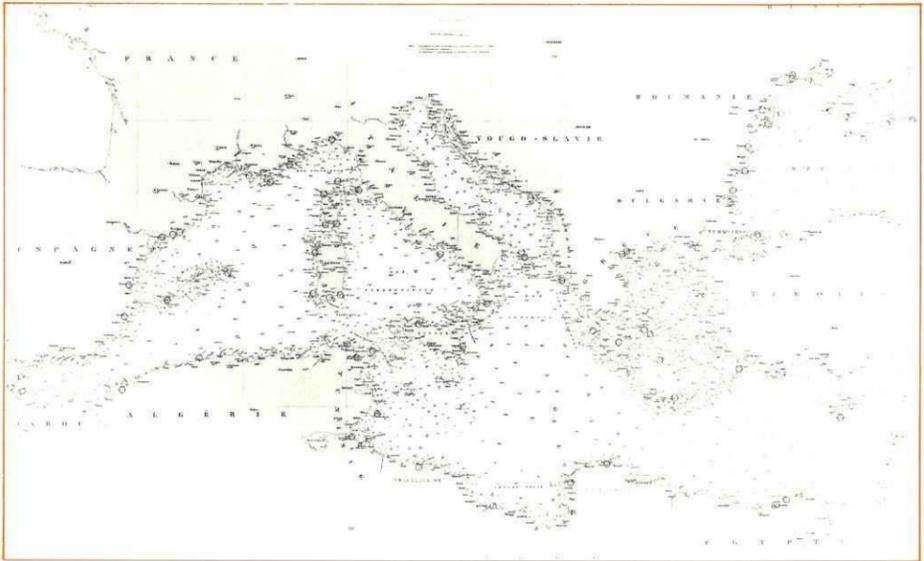
La Sardaigne est l'occasion de rencontres avec d'autres plaisanciers anglais et allemand et de navigation en commun ; les journées sont bien remplies avec la découverte de l'île et les soirées propices à la confiance suscitent les récits de chacun.

La fin du gros temps est pour une fois synonyme de tristesse car chaque équipage reprend sa route. La nôtre nous entraîne vers la Tunisie, à Bizerte. Le séjour tunisien peut se résumer en un mot : hospitalité. Or qui dit hospitalité dit in-

vasion à partager le repas. Autant dire que Marielle et Claude sont devenus incollables sur le couscous ! Touristiquement parlant, après Bizerte il y eut Sidi Bousaid, la « perle de la Tunisie », Tunis, Carthage, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax, Sidi Youssef...

Et partout c'est le même accueil, la même générosité des pêcheurs offrant du poisson, le même spectacle toujours merveilleux des felloucs, ces petites barques à voiles.

Mais l'heure de la remontée vers le nord a sonné et au fil du courant s'égrenent l'île Pentellaria, toute de lave brune, réputée pour ses câpres et ses vignes, Marsala en Sicile, les îles Egadiés, les îles sauvages de Tortoli et de Magdalena au nord-est de la Sardaigne, Bonifacio, Calvi, le Midi jusqu'au port de Sète. Adieu Méditerranée, bonjour canal du Midi.



## Information aux retraités

Un décret du 3 avril 1981, paru au Journal officiel du 7 avril 1981, exonère de leur cotisation d'assurance maladie les retraités de la RATP exemptés ou exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ces dispositions s'appliquent aux retraités versés après le 30 juin 1981. Les retraités de la Régie recevront un questionnaire en même temps que leur titre de pension le 1<sup>er</sup> août 1981. S'ils sont concernés par les nouvelles dispositions, ils devront immédiatement le remplir et le renvoyer à la Caisse de Coordination aux Assurances Sociales de la RATP, 18, rue de Naples, 75381 Paris cedex 08, en y joignant soit une déclaration sur l'honneur, soit un extrait du rôle des contributions.

## Spécial anciens combattants

La Fédération des groupements des anciens combattants et victimes de guerre de la Régie rappelle aux agents concernés qu'un service juridique et social est à leur disposition au 159, boulevard de la Villette, 3<sup>e</sup> étage. Des permanences sont organisées le mercredi de 14 à 17 h 30 et le jeudi, sur rendez-vous, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30.

Enfin, une brochure, intitulée « Informations Juridiques », est en vente au bureau, le jour des permanences au prix de 10 francs ; elle peut être aussi envoyée par la poste.

## Eh bien... prenez-en de la graine !

Fondé le 27 juin 1934, le Groupement horticole qui dépend directement du Comité d'entreprise, est une association à personnalité civile sans but lucratif. Sa vocation première lors de sa création était de développer et d'encourager le goût au jardinage des sociétaires et, d'une façon générale, de leur faciliter l'achat aux meilleures conditions possibles.

Depuis, au fil des années, les activités du Groupement horticole ont beaucoup évolué.

Maintenant, du rayon jardinage aux articles ménagers, en passant par le coin bricolage sans oublier les produits d'hygiène, les cadeaux, l'habillement, les comestibles et les articles de loisirs, les tentations sont nombreuses au 44, rue des Maraîchers où est situé le magasin du Groupement horticole. Toutefois, allez-y sans crainte car les prix pratiqués sont raisonnables et l'accueil qui vous est réservé très sympathique.

Tout semble donc réuni, choix, prix, amabilité du personnel pour que ce magasin remporte auprès des sociétaires un vif succès. Pourtant le bilan n'est pas aussi idyllique qu'il y paraît. Si certains rayons tels que literie, produits d'hygiène, cadeaux, etc. continuent à bien se ven-

dre, les charges financées directement par le groupement sont bien lourdes à supporter, venant aggraver la baisse des ventes constatée depuis deux ou trois ans. N'en déduisez pas que ces résultats sont la conséquence d'un service insuffisant car cette chute trouve son origine non seulement dans la conjoncture économique défavorable actuellement mais aussi dans son implantation géographique.

Relativement excentré et assez éloigné d'un grand attachement de personnel, le magasin subit également les conséquences de l'éloignement de beaucoup de sociétaires qui demeurent souvent en banlieue et qui, plus par facilité que par économie, puisent les prix du groupement sont compétitifs, effectuent leurs achats dans les supermarchés.

Pourtant, le groupement a des atouts nombreux pour réussir. En contrepartie d'une cotisation annuelle modique de 11 F pour les agents en activité et 9 F pour les agents retraités, les sociétaires peuvent acquérir non seulement les biens disponibles en magasin mais aussi commander avec des réductions allant de 20 à 30 %, par l'intermédiaire du groupement, les articles

nombreux et variés référencés aux catalogues des fournisseurs, les mises à disposition se font en général sous quinzaine. Ils peuvent aussi se rendre chez le fournisseur avec un bon de réduction établi par le groupement. Et puis, toujours pour améliorer le service rendu à ses sociétaires, le groupement, moyennant quelques francs supplémentaires, livre certains articles tels que abri-jardin, remorque de camping, équipement de plein-air, literie, etc. dans la région parisienne et dans toute la France métropolitaine.

Voici quels sont les principaux arguments du Groupement horticole. Certes celui-ci a le handicap d'être mal connu mais il s'efforce de le combler en publiant 5 fois par an son journal « Métro-Jardins ». Pour constater « de visu » les avantages du groupement, rien ne vaut une visite et elle s'impose pour tous ceux qui souhaitent acheter, et pas seulement dans le domaine de l'horticulture, à des conditions avantageuses.

Le Groupement horticole est ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (samedi 16 h 45).



RATP-Chabrol

# A Ménétreux-le-Pitois : une maison de convalescence... pas comme les autres



Un charmant manoir de style bourguignon entouré d'un parc de quelque neuf hectares.

Une intervention chirurgicale ou une maladie grave nécessite fréquemment une période de convalescence et le médecin peut conseiller un séjour en maison de repos.

Un établissement de ce genre fonctionne toute l'année à Ménétreux-le-Pitois en Côte d'Or. Propriété de la RATP depuis 1949, la gestion en est assurée par la fondation « Les Enfants du Métro » (œuvre créée en 1929, contrôlée par le Comité d'entreprise) en collaboration avec le service médical de la Régie.

C'est en Haute-Bourgogne, sur la commune des Laumes-Alésia, que se situe cette grande propriété, boisée et verdoyante, destinée à l'accueil des agents de la Régie actifs ou retraités ainsi que de leurs conjoints et enfants dont l'état de santé justifie une période de repos.

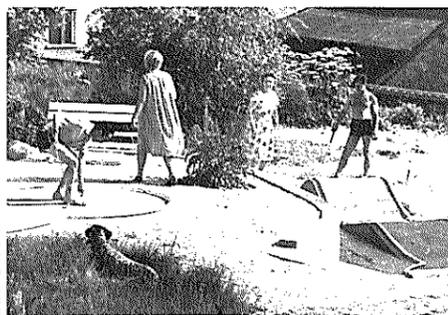
D'entrée, une propriété comme tant d'autres : un charmant manoir de style bourguignon agrémenté de tourelles, entouré d'un parc de quelque neuf hectares. L'air qu'on y respire, sain et vivifiant, la tranquillité qui règne ici... tout cela laisse à penser que les hôtes de cette demeure doivent mener une vie des plus agréables.

Personne ne saurait imaginer que ces lieux abritent une maison de convalescence et par conséquent aménagée comme telle. Au rez-de-chaussée, le hall d'accueil, la salle à manger avec ses petites tables, un salon de détente, une salle de lecture avec une bibliothèque renfermant plus de trois cents ouvrages, une salle de billard et de jeux, ainsi que plusieurs récepteurs de télévision permettent aux convalescents de passer d'agréables moments. Actuellement, l'établissement dispose de quinze chambres individuelles à

l'étage plus deux chambres à deux lits. Donnant toutes sur le parc, elles sont dotées d'un mobilier et d'un équipement sanitaire modernes et très confortables.

## Encadrement efficace

L'environnement et la qualité de l'hébergement n'ont pas fait oublier au gestionnaire que les agents sont ici par décision du médecin. La surveillance médicale est assurée dans de très bonnes conditions par une équipe composée d'un médecin, d'une infirmière et d'un kinésithérapeute. Ceux-ci visitent régulièrement les pensionnaires et, si besoin est, sur demande. Ayant constaté que beaucoup d'entre eux devaient, à la suite d'interventions chirurgicales, suivre des séances de rééducation, la Fondation a fait un effort en ce sens. L'établissement est maintenant pourvu de deux chambres pour handicapés physiques équipées de tout le matériel nécessaire à la pratique de la kinésithérapie. Malheureusement, Ménétreux ne peut recevoir les personnes victimes de maladies graves, en particulier les affections pulmonaires, l'asthme... pour lesquelles des centres spécialisés sont mieux adaptés. Des soins tout aussi attentifs sont apportés à la restauration des convalescents : la nourriture est saine et variée. Le gérant veille personnellement à la composition des menus, n'oubliant jamais que l'on est ici dans une région dont la réputation, en matière de gastronomie, n'est plus à faire. Toutefois les pensionnaires pourront, sur demande, suivre ici leur régime alimentaire.



RATP-Chabrol

## Temps libre

Une convalescence, si courte soit-elle, ne se conçoit pas sans distractions. Outre des activités « d'intérieur » (jeux ou lecture), la maison de Ménétreux dispose d'un golf miniature de 9 trous, installé près du potager, de jeux de boules et de croquet, pour lesquels des aires ont été spécialement aménagées. Il est également possible de se livrer aux joies de la pêche sur la rivière proche de deux kilomètres. Les environs immédiats, à commencer par le parc, offrent d'innombrables promenades.

Ainsi, dans un rayon de 15 km se trouvent le siège d'Alésia (emplacement du camp romain du même nom qui, en 52 avant J.-C. vit César et ses légions triompher de la résistance gauloise), les châteaux de Flavigny, Bussy-Rabutin... hauts lieux d'art et d'histoire qui satisferont plus d'un visiteur. Dans cette région aux vignobles réputés les caves ne manquent pas. Certains viendront y retrouver la

fraîcheur, le plaisir de flâner sous les voûtes séculaires, et admirer les énormes fûts de Gevrey-Chambertin, Clos-Vougeot, Meursault, Pommard et autres crus célèbres. Cette année, les responsables de l'établissement ont porté plus particulièrement leur attention sur les problèmes posés par l'isolement, tout relatif, de la maison de Ménétreux. En effet, la moitié des pensionnaires ne disposent pas de véhicule sur place et cela rend leurs déplacements dans la région peu

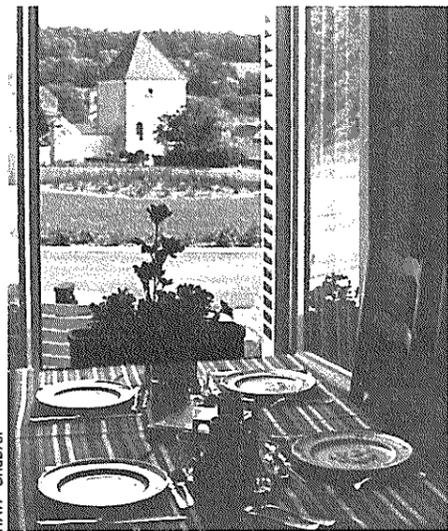


RATP-Chabrol

aisés. Un projet portant sur l'organisation d'excursions en autocar était donc à l'étude. Après concertation avec le service médical et accord du transporteur, la fondation « Les Enfants du Métro » espère voir concrétiser son projet dès l'été. Les sorties seraient organisées pendant toute la saison estivale, de juin à septembre, et se dérouleraient les après-midi. Voici de quoi rassurer ou combler ceux pour qui le temps libre a besoin d'être... occupé.

Ménétreux-le-Pitois n'est qu'à 2 heures 30 de Paris par l'autoroute A 6 (sortie Bierre-lès-Semur, direction Venarey-les-Laumes) et à moins de 4 heures par le train (SNCF - gare de Montbard). La proximité de la capitale permet au pensionnaire de recevoir les visites de sa famille plus fréquemment qu'ailleurs. C'est l'un des avantages, et non des moindres, dont bénéficie la maison de Ménétreux. Dans ce cadre agréable, Ménétreux est loin de représenter la maison de repos traditionnelle, celle qui inspire la mélancolie et l'ennui.

Bien au contraire, elle a su conserver cette apparence de grande maison familiale grâce à un accueil très personnalisé, aux soins attentifs mais discrets apportés aux convalescents. Repos et bien-être sont ici les seuls mots d'ordre que tous s'attachent à respecter. Toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la convalescence (climat, environnement, personnel) sont donc réunies à la maison de Ménétreux, pour permettre à chacun de retrouver la santé.



RATP-Chabrol

## DU NOUVEAU DU COTE DES TITRES DE CIRCULATION

DEPUIS 1976, les cartes de service et les cartes d'ancien agent sont éditées par l'informatique ; simultanément leur durée de validité a été portée à deux ans, mais le coupon magnétique, pouvant se détériorer plus facilement, est lui changé chaque année. Cette modification s'imposait aussi pour les cartes de famille — d'agent en activité ou d'ancien agent — et elle sera effective au prochain renouvellement des titres délivrés aux familles des agents en activité.

De plus, cette mesure s'accompagnera d'une innovation plus spectaculaire encore ; dorénavant, il ne vous sera plus nécessaire de faire parvenir de photographie pour obtenir votre nouveau titre de transport comme besoin était jusqu'à maintenant pour la confection des cartes d'ancien agent, cartes de famille d'agent en activité et cartes de famille d'ancien agent. Un fichier, régulièrement mis à jour, des personnes relevant de ces trois catégories, en possession d'un titre de transport, a été constitué à partir duquel seront établies, tous les deux ans, sans demande de leur part, les nouvelles cartes qui leur seront destinées. Cartes qui, comme dans le passé, seront adressées à l'attachement de l'agent s'il s'agit d'une carte de famille d'agent en activité ou expédiées à domicile par voie postale pour celles d'agents retraités et celles de leurs ayants droit.

LES nouveaux titres comporteront un emplacement muni d'un revêtement auto-adhésif recouvert d'une pellicule de protection. Celle-ci devra être enlevée et pour être valable, la photographie du titulaire de la carte sera apposée à cet emplacement. Celui-ci n'oubliera pas, non plus, de signer son nouveau titre de circulation. Les cartes d'ancien agent et de famille d'ancien agent, ainsi complétées, peuvent dès lors être utilisées ; en revanche, les cartes de famille d'agent en activité devront, avant leur premier usage, être validées par l'adjonction d'un timbre humide, opération qui s'effectuera dans un certain nombre de bureaux administratifs (bureaux de gestion, dépôts, centres de pointage...).

Plus faciles, plus pratiques, ces nouvelles dispositions seront sans nul doute appréciées par tous. Pour tous renseignements complémentaires : le bureau des titres de circulation — 29, bd Richard-Lenoir (métro Bréguet-Sabin) — Tél. : 7840 — 7865 par l'intérieur ou 805-89-29, poste 340 ou 365, numéro d'appel PTT — se tient à votre disposition.

## Qui peut séjourner à Ménétreux ?

**Les agents en activité :** leur admission se fait sur prescription médicale émanant du service médical pour les agents relevant de maladie grave ou d'intervention chirurgicale. Ils bénéficient de congés de convalescence pris en charge par la Régie.

La décision de diriger un agent vers tel ou tel établissement est fonction des conditions particulières propres à chacun d'eux (conditions climatiques, spécialisation médicale etc.) et appartient en définitive au médecin sous réserve du choix laissé au convalescent entre les établissements similaires.

A Ménétreux, l'agent reste sous le contrôle du service médical de la Régie au même titre qu'un malade à domicile autorisé à sortir dans la journée.

**Les agents retraités,** les conjoints non salariés des agents en activité ou retraités et les enfants majeurs à charge, ayant besoin de repos : leur admission est subordonnée à l'agrément du contrôle médical de la Caisse de Coordination aux Assurances Sociales de la Régie.

Si le pensionnaire ne peut bénéficier d'une prise en charge à 100 % par son organisme de tutelle et s'il est sociétaire de la mutuelle, la part totale des frais restant à sa charge s'élève actuellement à 25 F.

Pour tout renseignement complémentaire, les agents pourront s'adresser aux « Enfants du Métro », 159 bd de la Villette - 75010 Paris - Tél. : 206-88-10 - poste 1995, ainsi que dans les centres médicaux et auprès de la CCAS.

## EN BREF



Une saison tout en demi-teintes pour la section rugby. L'équipe fanion, classée 7<sup>e</sup> de sa poule, a terminé sa saison, malgré tous ses malheurs, sur une victoire : 19 à 0 face à Vincennes. L'équipe réserve ne s'est pas qualifiée pour les phases éliminatoires, ayant fini 3<sup>e</sup> de sa poule ; seuls restent en lice les deux premiers.

Bien meilleure performance pour les équipes 3 et 4 : ces deux équipes seniors sont en course dans les poules finales du Championnat d'Ile-de-France. Elles disputent actuellement le droit d'accéder à la finale.

Les juniors ont eu toutes les peines du monde durant le Championnat de coupe CRABOS à être au complet et... les résultats ne sont pas excellents. L'équipe vient d'être renforcée par de nouveaux éléments et va disputer le challenge SAHUC pour terminer la saison.

Des promesses et des résultats nous viennent cette année de l'école de rugby : les cadets terminent 2<sup>e</sup> de leur groupe. Dans la poule finale, ils terminent 3<sup>e</sup> et sont qualifiés pour les phases éliminatoires du challenge Rouan, un bon présage pour l'avenir. Le tonnage imposant des minimes a fait reculer plusieurs adversaires, ils sont, eux aussi, qualifiés pour disputer la poule finale.

Quant aux « tout petits », ils batifolent avec le ballon ovale et nous ont promis que, quand ils seront grands... Attention !



Le blé en herbe qui monte : l'équipe des minimes de l'USMT Rugby. De gauche à droite : accroupis, Martin Jacques, Bareaud, Patrick Spasic Mark, Cassegrain Christophe, Bel Laurent, Lelievre Didier et Martin Christian, Debout, Cerez Marc, Lelièvre Francis, Decreuse Stéphane, Bellec Norbert, Lastenet Didier, Montfort Blaise, Soulier François, Bordier Marc et M. Martin, l'entraîneur.



C'était à Autrans, le 17 janvier dernier ; les titres de champions du comité de Paris de Biathlon (ski de fond et tir) reviennent à Claude Leroy et Pascal Rambaud, respectivement sur 20 et 10 km.



A Bourg-Saint-Maurice, l'équipe USCF en ski alpin, s'est placée 2<sup>e</sup>.

Aux Championnats du comité de Paris, le 25 janvier, sur 15 km, aux Rousses, Jean-Claude Defau se classe 12<sup>e</sup>, Pierre 16<sup>e</sup>, Gérard Luche 21<sup>e</sup>, Claude Leroy 26<sup>e</sup>, Pascal Rambaud 28<sup>e</sup>, Chenevat 31<sup>e</sup>, Fercoq 32<sup>e</sup> et Bouletex 36<sup>e</sup>... sur 84 arrivants. D'excellents résultats d'ensemble !



Au Critérium de la Cure en canoë-kayak, organisé par l'USMT, très beau succès populaire puisque 410 bateaux ont pris le départ.

Le C.2 mixte Debret-Saint-Martin et le C.1 Molinié sont qualifiés pour les Championnats de France.



FFF : après deux beaux succès sur Suresnes 2 à 1 et Voltaire 3-0, l'équipe 1<sup>re</sup> est en 7<sup>e</sup> position, à deux matches de la fin et est assurée de son maintien en promotion d'honneur. C'est déjà une performance !

FSGT dépôts et ateliers : la sélection s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe de la VO et a rencontré Nice à Berny le 9 mai. Elle a gagné 4 à 0. En finale à Grenoble le 17 mai elle s'est inclinée 2 à 1 devant l'USEG Landy après un très beau match.



Une section USMT de hand-ball en pleine progression, l'équipe 1<sup>re</sup> est championne de son groupe et monte de division.



Les équipes premières, masculine et féminine de tennis, vont jouer cette saison en Championnat de 4<sup>e</sup> division. Là aussi, une section en plein renouveau, grâce à ses jeunes.



Les lutteurs USCF terminent premiers ex-aequo mais sont battus au nombre de titres individuels : deux pour Descamps et le jeune Lemeur.



RATP-Chabrol

Le stade d'athlétisme de la Croix de Berny rénové a été inauguré le 23 mai. Recouvert de matériau synthétique, il permet aux athlètes de s'entraîner et de concourir par tous les temps et en toutes saisons.



• Aux Championnats de France de cross-country, à la Grande-Motte, l'équipe seniors, un peu décevante, a terminé 14<sup>e</sup> sur 32 équipes, mais satisfaction, en revanche, pour les vétérans, arrivés 4<sup>e</sup> sur 32.

• Aux Championnats de France FSGT, l'équipe seniors s'est classée 2<sup>e</sup> et les vétérans 1<sup>er</sup>, ce sont là des succès habituels.

• Les différents Championnats nationaux USCF (Union Sportive des Cheminots de France) ont donné les résultats suivants : 1<sup>re</sup> place par équipe et individuellement : Thirion, 2<sup>e</sup> ; Guyot, 5<sup>e</sup> ; Héreau, 8<sup>e</sup> et Trovero, 2<sup>e</sup> en junior.

• Aux Championnats interrégionaux, brillante 3<sup>e</sup> place des seniors (Guyot 10<sup>e</sup>, Thirion 19<sup>e</sup>, Ray 34<sup>e</sup>, Bigot 45<sup>e</sup>, Bouiller 49<sup>e</sup>, Héreau 69<sup>e</sup> et Mollier 74<sup>e</sup>) ; même performance chez les vétérans avec Jallet 12<sup>e</sup>, Jandie 21<sup>e</sup>, Pierre 44<sup>e</sup>, Helie 47<sup>e</sup>, Crampon 59<sup>e</sup> et Zamy 72<sup>e</sup>, dans des épreuves de très bon niveau le 15 février dans le Parc de Saint-Cloud.

A noter également la remarquable victoire des équipes seniors et vétérans au cross international de Chartres. Une victoire qui n'est pas passée inaperçue. Bravo Messieurs !



La section karaté de l'US-Métro, dans le domaine de la compétition, a très bien inauguré l'année 81.

Au mois de janvier se sont déroulés les championnats de Paris, seniors, toutes catégories. Une condition physique sans faille et un sens aigu du combat, ont permis au meilleur représentant de l'US-Métro : Patrick Prunier d'accéder à la 4<sup>e</sup> place. C'est une très bonne place si l'on considère que c'est à Paris que se trouve le plus grand nombre des meilleurs combattants nationaux.

Au mois de février (cette fois par catégories de poids), deuxième rencontre pour les championnats de Paris. Prunier gagne tous ses combats et dispute la finale ; il l'emporte avec plusieurs points d'avance.

Dans leur catégorie respective, deux autres combattants se sont faits remarquer sur les

bons combats qu'ils ont menés : Simion, qui est allé jusqu'en demi-finales et classé 4<sup>e</sup>, et Nonone qui s'est classé 5<sup>e</sup>.

La section karaté devrait continuer sur sa lancée car elle dispose de bons atouts pour cela : entraînements possibles chaque après-midi du lundi au jeudi, ou chaque soir du mardi au vendredi, plusieurs ceintures noires (huit actuellement) constituent une bonne charpente pour l'ossature de la section. L'enseignement combine essentiellement les deux styles pratiqués le plus couramment. Le style de l'école SHOTOKAN amené par le fondateur du karaté moderne (positions basses, techniques puissantes) et le style de l'école WADO-RYU élaboré avec la naissance de la compétition sportive (positions plus hautes, techniques surtout dirigées vers l'avant).



En volley-ball USCF, l'équipe est première ex-aequo mais classée 2<sup>e</sup>, battue seulement au nombre de points.

## Avis aux cyclos

Tous les cyclos qui aiment la grande randonnée et la randonnée pour les plus modestes, seront les bienvenus au sein de la section cyclotourisme de l'USMT. Pour tous renseignements s'adresser à M. Renaud en lui téléphonant le soir, à son domicile, au 350-35-99.

## Coup de chapeau

M. Jarrot, ancien secrétaire général de l'USMT et président de la section « Pentathlon Moderne » de notre association sportive vient d'être élu brillamment au poste de vice-président exécutif de l'Union internationale de Pentathlon Moderne et Biathlon (UIPMB). Qu'il nous soit permis de lui adresser toutes nos félicitations et nos vœux les plus sincères de réussite dans la lourde charge dont il vient d'être investi.

Le président de l'USMT  
Jean Vela

## Les faucheurs de marguerites

« Meaux de Bravo Fox, Bonjour ! ». « Fox Bravo Papa Bravo Fox demande les consignes de roulage pour tour de piste ». Ces paroles étranges pour tout néophyte ne sont autres que le dialogue d'un pilote d'avion avec la tour de contrôle d'un aérodrome avant toutes manœuvres de décollage.

C'est au milieu de grésillements que la réponse de la tour de contrôle nous parvient, elle donne la pression barométrique au niveau du terrain, l'altitude par rapport au niveau de la mer, le numéro de la piste prévue pour le décollage de notre « Rallye », la direction et la vitesse du vent.

Cahin-caha, le « Rallye » gagne le bout de la piste 16, d'où l'élève procède à la vérification vitale ou « check list ». L'autorisation de s'aligner sur la piste et de décoller ayant été donnée,

il s'élance prudemment sur le tapis vert du terrain de Meaux-Esbly et accélère, le nez vers le ciel, un petit coup de « manche à balai » et nous survolons le terrain de l'Avia-club RATP qui s'éloigne rapidement.

Le temps est clair, quelques nuages de beau temps (des cumulus et stratus) ponctuent le ciel d'Ile-de-France, nous sommes quelque part en Seine-et-Marne, entre ciel et terre.

Le cours de pilotage va durer trente-cinq minutes pendant lesquelles l'élève pilote ne doit pas quitter des yeux le nez de l'avion et manier le manche des commandes avec fermeté mais sans brusquerie ; sinon gare aux loopings et aux émotions fortes !

Comptez une vingtaine d'heures environ pour être « laché », c'est-à-dire autorisé à voler seul à bord de l'avion avec bien sûr approbation de

l'instructeur. Mais pour obtenir le brevet de pilote privé, il vous faudra encore « avaler » une trentaine d'heures et avoir satisfait aux épreuves du brevet théorique. Le prix de l'heure de pilotage revient à 288 F, instructeur et carburant compris, seul étant décompté le temps de vol à la minute effectuée par l'avion.

### Les fous volants...

L'Avia-club RATP n'est pas un aéroclub comme les autres, sa caractéristique principale étant le bénévolat : bénévolat des membres du bureau, des trois instructeurs — tous agréés SFACT (service de formation aéronautique et de contrôle technique) — du mécanicien agréé VERITAS qui est aussi le président et de tous les autres adhérents. Créé en 1979, il est affilié à la Fédération nationale de l'aéronautique (FNA) et en cours d'agrément au ministère des transports. L'Avia-club n'est pas une société, comme aime à le répéter ses membres, mais une équipe d'amis et aussi de merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines.

Aujourd'hui le club compte 56 adhérents mais ce n'est qu'un début. Si les inscriptions ne sont enregistrées que pendant les week-ends ainsi que les jours fériés, directement sur le terrain, grâce à la permanence bénévole assurée par les membres du bureau, les cours sont dispensés toute la semaine sur rendez-vous. Seul impératif pour s'inscrire : être âgé de 16 ans au moins.

### ... et leurs drôles de machines

A l'Avia-club les drôles de machines sont au nombre de trois : deux « Rallyes » 100 CV pouvant transporter trois adultes (ou deux adultes et deux enfants) et un « Cherokee » 180 CV quatre places.

Tous sont équipés VSV, c'est-à-dire du système permettant les vols sans visibilité. Mais si les deux premiers appareils sont plutôt réservés aux vols locaux (anciens baptêmes de l'air) ou d'initiation, la dernière acquisition du club, le Cherokee, permet les voyages des brevetés ou des adhérents aux quatre coins de l'hexagone. Mais le club n'est pas uniquement réservé à l'adhérent ; il accueille toute sa famille, voire

ses amis désireux de bénéficier des loisirs proposés par l'association à moins qu'ils ne soient eux aussi tentés de goûter au plaisir de voler moyennant la modique somme de 60 F. L'accueil est encore rudimentaire puisqu'il se fait dans un bureau de piste gracieusement prêté par l'ACDF, un club voisin, mais une demande de permis de construire est en cours et devrait prochainement aboutir.

Alors si vous voulez devenir un as du ciel ou plus simplement passer un très agréable moment en pratiquant un sport devenu accessible à tous, prenez, un de ces prochains week-ends, la direction de l'aérodrome de Meaux-Esbly par la D5 entre Meaux et Esbly.

« La visite systématique » façon Avia-club !



RATP-Chabrol

## ENTRE les lignes

RATP Service des Relations Extérieures - Presse et information, 53 ter, quai des Grands-Augustins, 75271 Paris Cedex 06. Rédaction : 69, bd Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 329-92-24, 92-71.

Union des journaux et journalistes d'entreprise de France.

Directeur de la publication : Marcel Kopp.

Rédaction : Marie-Claire Ballot, Sylvie Fréchar, Chantal Naar, Martine Proust.

Conception SVB

Imprimerie L'Avenir Graphique, 21 Torcy-Sud 77200 Torcy.

Ont aidé à la réalisation de ce numéro : J. Barrau de Lorde, H. Crouta, G. Gaillard, D. Lagarde, J. Le Hénaff, G. Luche, atelier photographique RATP.



RATP-Chabrol

Les yeux rivés sur le nez du capot et les doigts légers sur le manche.